



“ Les jeunes
au cœur de
la gouvernance
associative ”

**Les 4 pistes de
l'incroyable
parlement
intergénérationnel
et inter associatif**



Mai 2015

L'incroyable parlement intergénérationnel et interassociatif



Réuni le 6 décembre 2014, **l'incroyable parlement inter associatif et intergénérationnel s'est penché sur la place des jeunes dans la gouvernance associative**, assurément les questions qu'il a traitées concernent plus largement la place de tous les acteurs associatifs !

Pour autant, **l'incroyable parlement a ouvert plusieurs pistes** sur les jeunes en particulier, quatre d'entre elles ont été retenues. Bien sûr elles ne visent pas à modéliser des réponses prêtes à l'emploi, l'enjeu est en effet de **donner à chaque association matière à réfléchir, à prendre du recul, à porter un regard décalé... et au bout du compte à bouger les lignes** pour renforcer la place des jeunes dans la gouvernance associative.

Ce document exprime une parole ouverte des participants de l'incroyable parlement, il n'est ni une parole politique de chaque association, ni une parole définitive sur le sujet... sa vocation est d'enrichir, d'éclairer, de stimuler le débat.

**Piste 1
Sortir du cadre !**

**Piste 2
Partager... chiche !**

**Piste 3
Dépasser la transparence !**

**Piste 4
Oser l'«inter» !**



L'incroyable parlement

intergénérationnel et interassociatif

Piste 1

Sortir du cadre !

La première piste ouverte par l'incroyable parlement consiste à ne pas réduire la gouvernance aux logiques institutionnelles pour ne pas s'enfermer dans les pratiques traditionnelles du fonctionnement associatif et les espaces classiques de la gouvernance.

1

La gouvernance doit permettre aux acteurs d'être associé aux prises de décision dans le cadre institué, en étant élu dans une instance, ou en participant à une assemblée...

2

La gouvernance doit également donner la capacité aux acteurs d'être associé aux responsabilités toujours dans le cadre institué, en étant responsable d'une activité, ou représentant de l'association à l'extérieur...

3

Au-delà, la gouvernance devrait également donner la possibilité aux acteurs de s'associer au projet associatif en dehors du cadre institué par exemple à travers des prises de parole, des prises d'initiative, des projets novateurs...

Renforcer la place des jeunes dans la gouvernance associative en prenant en compte leur aspiration à s'engager.

Propositions

On le voit à travers ces trois niveaux d'implication, l'enjeu serait de raisonner la gouvernance à partir du jeu des acteurs eux-mêmes, pas seulement du jeu des instances.

L'incroyable parlement pose cette première piste comme préalable pour renforcer la place des jeunes dans la gouvernance associative **en prenant en compte leur aspiration à s'engager**. Il s'agit bien d'élargir le champ de cet engagement, pour en diversifier les modes et les opportunités, pour permettre aux jeunes de les inscrire dans des parcours d'engagement qui peuvent emprunter mille et un itinéraires, pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'approcher, essayer, s'essayer,... et peut être à un moment donné entrer dans le jeu institutionnel... ou pas !



L'incroyable parlement intergénérationnel et interassociatif

Piste 2 Partager... chiche !

La deuxième piste de l'incroyable parlement se concentre sur le partage des responsabilités, ou plutôt sur les pratiques trop communes de non partage des responsabilités.

L'incroyable parlement interroge les associations sur leur capacité à développer des pratiques moins personnelles de l'exercice du pouvoir.

Ce faisant elle interroge les dirigeants sur leur réelle volonté à agir ensemble, à décider ensemble, à imaginer ensemble, à réussir ensemble,... en associant le plus grand nombre.

Au-delà du défi de collégialité, les pratiques devraient pouvoir prendre en compte et s'adapter aux contraintes de disponibilité et de mobilité des jeunes afin de leur permettre de mener de concert et sereinement engagement associatif et insertion professionnelle.

Quand l'entrée dans la vie active offre un horizon de 6 à 9 mois ponctué par les stages, les périodes de césure, les successions de CDD, et un premier CDI toujours plus tardif, la pratique associative se doit de rendre compatible le besoin de durée pour les associations, à travers des engagements de 2, 3, 4 ans voire plus, et l'impératif des séquences plus courtes vécues par les jeunes.

Propositions

Concrètement, l'incroyable parlement attend beaucoup des associations pour **mettre en place des pratiques telles que le parrainage ou le tutorat, dans une logique intergénérationnelle qui respecte une relation d'adulte à adulte.** Pour aller plus loin, l'incroyable parlement imagine que les associations pourraient mettre en œuvre **des pratiques de coresponsabilité notamment à travers des binômes qui partageraient réellement les responsabilités.**

Deux pistes au moins sont à explorer :

- co-présidents, co-animateurs, co-secrétaires, co-trésoriers... une façon de partager réellement une responsabilité, notamment en favorisant les binômes intergénérationnels ;
- des candidatures en binôme pour donner la possibilité à deux jeunes d'assumer ensemble un poste, au sein d'un conseil d'administration par exemple, en multipliant par deux leur disponibilité et leur implication !

Les nouvelles technologies rendent ces pratiques beaucoup plus accessibles.



L'incroyable parlement

intergénérationnel et interassociatif

Piste 3

Dépasser la transparence !

La transparence est la troisième piste ouverte par l'incroyable parlement, mais une transparence qui ose aller plus loin que le principe consistant à « *dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit* ».

En effet, au nom de cette transparence institutionnelle, l'incroyable parlement voit la meilleure manière de figer les choses, les projets, les organisations, les idées... et ainsi, la meilleure manière de rendre la gouvernance associative inaccessible aux jeunes.

L'incroyable parlement prône une transparence plus dynamique en faisant plus de place à toutes les expressions, à toutes les idées, à tous les projets... même à ceux et celles dont l'existence n'a pas encore été actée par les instances associatives ! même à ceux et celles qui n'entrent pas dans les standards de la communication institutionnelle.

L'incroyable parlement appelle les associations à faire preuve d'une réelle volonté d'écoute pour savoir s'enrichir des questions, mêmes naïves, des remises en cause, mêmes impertinentes, des idées, mêmes saugrenues, !

Propositions

Pour répondre à cette exigence de transparence, l'incroyable parlement appelle les associations à faire preuve d'une réelle volonté d'écoute pour savoir s'enrichir des questions, mêmes naïves, des remises en cause, mêmes impertinentes, des idées, mêmes saugrenues, et plus largement s'enrichir de tout ce qu'une génération peut apporter à celles qui la précèdent.

Ce devoir d'écoute pourra pleinement jouer son rôle à travers :

- la création d'espaces d'expression ouverts aux jeunes au sein même des instances, comme l'assemblée générale, le conseil d'administration, le congrès...
- La possibilité offerte aux jeunes de participer en tant qu'observateurs à des instances de décision locales, de recevoir systématiquement des comptes rendus des débats et décisions.

Un bon usage des nouvelles technologies permettra d'enrichir ces pratiques et d'y associer plus de jeunes.

Pour répondre à cette exigence de transparence, l'incroyable parlement appelle également les associations à reconnaître le droit à l'erreur, parce que toutes les nouvelles idées, les nouveaux projets, les nouvelles initiatives n'ont pas forcément le destin espéré par leur promoteur !



L'incroyable parlement intergénérationnel et interassociatif

Piste 4 Oser l'«inter» !

La quatrième piste de l'incroyable parlement met en avant la double dynamique qu'il a lui-même expérimentée en étant inter associatif et intergénérationnel.

Pour plusieurs dizaines de participants, cette expérience inter associative - sur plusieurs mois et à travers plusieurs rencontres – a fait la preuve de sa capacité à faire grandir la place des jeunes dans la gouvernance associative, en permettant aux participants de sortir des pratiques instituées, des habitudes fossilisées, des idées reçues indéboulonnables !

C'est pourquoi, l'incroyable parlement voit dans sa dynamique propre un chemin pour faire progresser la place des jeunes dans la gouvernance et invite les associations à en faire un rendez-vous régulier.

Tout au long de la démarche, la pédagogie des regards croisés entre associations et entre générations a permis une progression réelle et rapide des travaux engagés, dans une dynamique enthousiasmante vécue par la majorité des participants.

La question intergénérationnelle mérite une attention particulière tant elle est perçue tour à tour comme le principal frein et comme l'atout majeur à la place des jeunes dans la gouvernance associative. L'incroyable parlement veut d'abord voir dans la relation intergénérationnelle une tension créatrice, une source d'enrichissement mutuel, la fertilisation croisée entre des réalités sociales et culturelles souvent éloignées.

Propositions

Ainsi, **la question intergénérationnelle invite chaque association à imaginer des lieux de rencontres, d'échanges, de partages pour mener des projets ensemble et prendre le temps de se connaître**, se reconnaître. La question intergénérationnelle est conditionnée par deux facteurs essentiels :

- la nécessité de **créer les conditions d'une confiance mutuelle** entre générations qui doit « rayonnée en interne comme en externe » selon le souhait de l'incroyable parlement ;
- la nécessité de **faire vivre et stimuler la convivialité et les liens entre les acteurs** pour soutenir l'envie d'agir ensemble.

La confiance et la convivialité ne se décrètent pas, toutefois l'organisation de toutes les rencontres qui rythment la vie associative doit les prendre en compte.

L'incroyable parlement intergénérationnel et inter associatif



Voilà, ces quatre pistes sont ouvertes.

A chaque association de s'en emparer pour faire bouger la place des jeunes dans la gouvernance associative.

Et puis bien au-delà, cette question porte plus globalement sur la nécessité pour chaque association de se doter d'une politique jeunesse, d'un projet jeunesse, d'une ambition jeunesse, d'une dynamique jeunesse, ... qui doit – quelque soit le terme – être formalisé pour être porté par le plus grand nombre dans la durée.

Car quand les associations disent convaincues « *les jeunes c'est l'avenir !* », les jeunes leur répondent « *OK, mais l'avenir c'est maintenant !* ».

Les quatre pistes de l'incroyable parlement sur la place des jeunes dans la gouvernance associative accompagnent la non moins *incroyable dynamique* dans laquelle les quatre associations se sont engagées, invitant jeunes et moins jeunes à se rencontrer au niveau régional voire encore plus localement. C'est d'ailleurs l'une des quatre pistes qui est déjà en action !

L'incroyable parlement intergénérationnel et inter associatif



Les participants

| | | |
|----------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Xavier | BACHETER | Secours Populaire |
| Adèle | BARRE | Secours Populaire français |
| Anissa | BEN ABERRAHMANE | Croix-Rouge française |
| Joëlle | BOTTALICO | Secours Populaire français |
| Loïc | BRISAUD | Association des paralysés de France |
| olivier | BROT | Familles Rurales |
| Thibaud | BRY | Association des paralysés de France |
| Arnaud | CARRIER | Familles Rurales |
| Ludovic | CHETANNEAU | Familles Rurales |
| Rita | CICCARELLA-VANDERBEKE | Familles Rurales |
| Sandrine | CIRON | Association des paralysés de France |
| Thierry | CLOATRE | Secours Populaire français |
| Gaëtan | CONGAR | Croix-Rouge française |
| Doriane | CORIATT | Croix-Rouge française |
| Olivier | COURTOIS | Croix-Rouge française |
| Franck | DELANAUD | Familles Rurales |
| Yohan | DESTREBEC | Croix-Rouge française |
| Jessica | DUBOIS | Familles Rurales |
| Cédric | DUIVON | Croix-Rouge française |
| Jean-Louis | DURAND-DROUHIN | Secours Populaire français |
| Romain | FOUQUE | Familles Rurales |
| Hélène | FRANCK | Association des paralysés de France |
| Françoise | FROMAGEAU | Croix-Rouge française |
| Isabelle | GUIGUE | Secours Populaire français |
| Jennifer | HENTZIEN | Association des paralysés de France |
| Arnaud | HERARDOT | Association des paralysés de France |
| Viviane | JOUANNET | Secours Populaire français |
| Pierre-Olivier | KLEITZ | Croix-Rouge française |
| Nathanaële | LAURENT | Familles Rurales |
| Paméla | LECHAT | Croix-Rouge française |
| Romain | LEGRAND | Secours Populaire français |
| Romain | LIGER | Association des paralysés de France |
| Serge | MABALLY | Association des paralysés de France |
| Jérémy | MALAGAMBA | Familles Rurales |
| Vladimir | MENARD | Croix-Rouge française |
| Vanessa | MOREAU | Secours Populaire français |
| Jean-Jacques | NILLUS | Croix-Rouge française |
| Loïc | PANCELET | Familles Rurales |
| Hubert | PENICAUD | Association des paralysés de France |
| Noëlle | PIRONY | Association des paralysés de France |
| Nicolas | RAYNAL | Secours Populaire français |
| Romain | RENAUD | Croix-Rouge française |
| Laura | RENAUD | Familles Rurales |
| Pascales | RIBES | Association des paralysés de France |
| Fabien | RIVIERE-DA-SILVA | Croix-Rouge française |
| Eric | ROSSI | Familles Rurales |
| Marie-Esther | ROUFFEY | Croix-Rouge française |
| Fabien | TRUCK | Association des paralysés de France |
| Laëtitia | VERDIER | Familles Rurales |